INFORMATIONS PARENTS N°1. 12/09/2022

I. Présentation de l'équipe Enseignante :Ecole Emilie MOREAU

PERERA Nathalie : Directrice : Ecole Emilie MOREAU.
Décharge de direction : (les lundis et les mardis)
CE1-CE2 Mme RENOUF Rachelle
Présentation de l'école : Il y a 9 classes dans l'école :

En Maternelle :	En élémentaire :
-Mme ROCOCO :TPS/PS.	- M GALLAY : CP/CE1
-Mme SAMY :MS	-Mme MDAHOMA : CP
-Mme ISSOP : GS.	-Mme ALI : CE2
	- Mme TECHER et Mme SAUTRON : CM1
	-M SAUTRON : CM2

Les horaires de l'école : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 16 h 00
L'entrée des élèves se font dès 8H20 et 13H20. **Attention aux retards du matin**
Fermeture du portail à 8H30 et à clé à 8H35. Nous sommes toujours en VIGIPIRATE.

II. Informations diverses

♦ **Restauration scolaire : Pour toute inscription (ou autre demande) , merci aux parents de se diriger vers la Mairie de Saint-Benoit .**

ATTENTION, Pour toute allergie alimentaire : il est demandé de remplir PAI alimentaire.
- Pour les enfants ayant des maladies chroniques **un PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE)** doit être mis en place rapidement avec le médecin scolaire, la directrice et l'enseignant (e). (*exemple : asthme…)*
Il est demandé aux parents de se rapprocher au plus vite de **la Direction** afin de vérifier les documents.

♦ **Absence :** Toute absence doit être justifiée. Vous pouvez prévenir de l'absence de votre enfant, soit par courriel de l'école **ce.9740162H@ac-reunion.fr**
soit un mot dans le cahier de liaison ou Un justificatif manuscrit sur papier libre .
Un certificat médical est demandé au retour de votre enfant, **si maladie contagieuse.**

♦ **En cas de symptômes de maladie (COVID) ,** les parents devront suivre le protocole mis en place par le Rectorat .

♦ **Les élections de parents d'élèves :** La réglementation permet à **chaque parent** d'être électeur et éligible.. **Toute la semaine dernière, une affiche au portail concernant « inscription(ou pas) de parents sur la liste des représentants » :** *dernier jour d'inscription le 13 septembre 2022.* **Dès le 16 septembre : le matériel de vote vous sera remis .**

♦ **Documents à fournir : Je vous remercie de remettre rapidement les fiches de renseignements « ONDE » remises à la rentrée .**

Merci également de faire parvenir tout changement de numéros de téléphone ou d'adresse mail en vous rapprochant de la direction d'école.
♦ **Demande de RDV :** Vous pouvez prendre RDV via le cahier de liaison de votre enfant ainsi que par le mail de l'école. Merci d'y noter le motif du RDV .

♦ **Les poux : Soyez particulièrement vigilants si vos enfants vous disent qu'ils se grattent. A Vérifier régulièrement .**

♦ **Suivi extérieur :** Si votre enfant est suivi à l'extérieur de l'école en cours d'année, par un orthophoniste, un pédo-psychologue ou autre professionnel, **merci de nous tenir informé**

III. Fonctionnement de la classe, de l'école :

♦ **LSU : le livret scolaire**
Pour apprécier le travail de vos enfants : les réunions Parents-Enseignant (e) . Il est très important d'être présent (e) s pour votre enfant, tout au long de sa scolarité.

- **Ne pas oublier de vous inscrire sur** EDUCONNECT : pour visualiser les LSU de votre enfant. **la version papier ne sera plus remise sauf sur demande exceptionnelle auprès de l'enseignant (e). Attention. Il est important de Nous remettre les bons numéros de téléphone ainsi que la bonne adresse courriel afin que vous puissiez faire l'inscription.**
  Sans cela l'inscription ne sera pas validée si nous n'avons pas les bonnes informations
- Merci de prendre note du règlement intérieur de l'école sur BLOC NOTE ECOLE EMILIE MOREAU : *(le prochain règlement sera mis en place à la suite du 1er Conseil d'école) : il vous sera communiqué par la suite.*

♦ . Merci de vérifier votre courriel régulièrement ainsi que le site BLOC NOTE ECOLE EMILIE MOREAU : des informations y seront régulièrement.

Durant les pauses mérdiennes de 12H00 à 13H20 : les surveillances se font principalement par les Agents Municipaux : L'équipe enseignante ne peut être responsable des incidents survenus . En cas de désaccord , dirigez vous vers le service des affaires scolaires de la mairie .

L'équipe enseignante reste mobilisée de 8H20 à 12H00 et de 13H20 à 16H00 . En cas d'incidents , les parents seront AVERTIS en fonction des urgences de la journée : sur une échelle de 1 à 3 :

1) **Echelle 1 : PRIORITAIRE : ACCIDENT (Elève blessé) : appel vers le 15 (** ***si gravité*** **) + appel vers les parents par la Directrice .**
2) **Echelle 2 : INCIDENT (** *accrochage/désaccord entre élèves* **) :Au Jour J : un travail pédagogique sera immédiatement mis en place par : Directrice + élèves concernés** (avec accompagnement- écoute- groupe de discussion- remédiation). **PRIORITAIREMENT , un travail pédagogique sera mis en place afin que chaque élève puisse comprendre la situation Il sera impossible à la Directrice de l'école d'avertir chaque parent immédiatement dans la journée , pour chaque DISPUTE et désaccord entre des élèves . Cela se fera en fonction de la gravité jugée par la directrice. Les parents des élèves concernés seront avertis par la Directrice et une réunion de communication se fera entre les membres de l'équipe éducative et les parents, dans les jours à venir .**
3) **Echelle 3 : CHAMAILLERIE entre élèves (sans gravité) : L'enseignant (e) de l'élève reste maitre de la situation et prendra les mesures nécessaires à son niveau .**

Bien à vous tous . La Directrice Mme PERERA et l'équipe .